

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernmentaux Canada

John Cabot Building 10 Barters Hill, P.O. Box 4600 St. John's Newfoundland and Labrador

A1C 5T2 Bid Fax: (709) 772-4603

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

PWGSC/TPSGC-Nfld Region/Real Property John Cabot Building 10 Barters Hill, P.O. Box 4600 St. John's Newfoundl A1C 5T2 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet								
Salt Water Equip Storage Facil	· •							
Solicitation No N° de l'invitati	Date							
E0224-142234/A	2014-0	1-24						
Client Reference No N° de réf	GETS Ref. No N° de réf. de SEAG							
R.058758.002	PW-\$P	WD-005-6014						
File No N° de dossier	S No./N	'VME						
PWD-3-36167 (005)								
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end fi	n Time Zone					
at - à 02:00 PM	p. c		Fuseau horaire					
			Newfoundland					
on - le 2014-02-11			Standard Time NST					
F.O.B F.A.B.								
Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:							
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur					
O'Brien, Cheryl		pwd005						
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No N° de FAX						
(709) 772-3460 ()		(709) 772-4603						
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:							
Destination - des biens, service	es et construction:							
DEPARTMENT OF PUBLIC V	VORKS AND GOVERN	NMENT	SERVICES CANADA					
JOHN CABOT BLDG 6TH FL	•							
10 BARTERS HILL P.O.BOX	4600							
ST JOHNS								
Newfoundland and Labrador A1C5T2								
Canada								

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à signe	er au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	res d'imprimerie)
Signature	Date



E0224-142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CONDITIONS D'ASSURANCE

Les conditions d'assurance ont été modifiées. Consulter les conditions supplémentaires.

ANNULATION DE LA CLAUSE R2940D ET MODIFICATION DE L'ARTICLE CG3.8 DE LA CLAUSE R2830D

Suite à l'abrogation de la *Loi sur les justes salaires et les heures de travail*, la clause R2940D est rendue non applicable pour les contrats émis après le 1^{er} janvier 2014. Pour les contrats émis avant cette date la loi reste applicable.

Par conséquent l'article 3.8 de la clause R2830D est modifié tel qu'indiqué à la condition supplémentaire CS02

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

E0224-142234/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.058758.002

PWD-3-36167

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Code de conduite et attestations, documentation connexe
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) (2013-06-27)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-

uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Code de conduite et attestations soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Condition d'assurance
- CS02 Main-d'œuvre

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E0224-142234/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

File No. - N° du dossier

R.058758.002 PWD-3-36167

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SA08 Signature

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

ANNEXE A - FORMULAIRE D'ATTESTATION D'ASSURANCE

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E0224-142234/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

ı doccior

File No. - N° du dossier

R.058758.002 PWD-3-36167

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 CODE DE CONDUITE ET ATTESTATIONS - DOCUMENTATION CONNEXE

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-06-27) La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

- 1. a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires:
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-06-27)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les "Instructions générales aux soumissionnaires "sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

E0224-142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

IP04 VISITE DES LIEUX

On recommande aux soumissionnaires, avant de présenter leur proposition, de visiter et d'examiner le chantier et son environnement afin de prendre connaissance des conditions existantes et de la nature des travaux à exécuter et des matériaux nécessaires pour l'achèvement des travaux. Pour plus de détails, reportez-vous aux spécifications, division 01 35 29, section 1.11.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (709) 772-4603.

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice "Appel d'offres" pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en téléphonant au numéro de téléphone (709) 772-2319.

IP07 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224--142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,

- a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
- b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de deux (2), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat

E0224-142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

pwd005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/contrats/echelles/index.shtml

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

E0224-142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la garantie pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

E0224-142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwd005 \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWD-3-36167

CS02 MAIN D'OEUVRE

L'article CG3.8 de la clause R2830D est modifié comme suit;

- 1. Le titre a été modifié de « Main-d'œuvre et justes salaires « à « Main-d'œuvre ».
- 2. Annuler le paragraphe 1.
- 3. Renuméroter les paragraphes subséquents en conséquence.

tation Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

E0224-142234/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.058758.002

PWD-3-36167

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page "Contrat " une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales	R2810D	(2013-04-25);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2012-07-16);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2010-01-11);
CG4	Mesures de protection	R2840	D

(2008-05-12);

CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2010-01-11);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2012-07-16);
CG9	Garantie contractuelle	R2890I	D

(2012-07-16);

CG10 Assurances R2900D (2008-05-12);

Conditions supplémentaires;

Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1R2950D (2007-05-25);

Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions
 - https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat
- 3. Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible au site http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/contrats/echelles/index.shtml
- 4. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

E0224-142234/A

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	IDENTIFICATION DU PE	ROJET
1)	Installations d'entreposage d'équipement d'eau salée, Centre le nord-ouest, St. John's (Terre-Neuve)	
2)	Numéro de l'invitation:	E0224-142234/A
3)	Numéro de projet:	R.058758.002
SA02	NOM COMMERCIAL ET	ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE
Télépho		Télécopieur:
Le sour		ada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, e soumission pour le montant total de la soumission de
		\$ excluant les taxe(s) applicables.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

(exprimé en chiffres)

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les (dix) 10 semaines à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T - Instructions générales aux soumissionnaires.

SA08	SIGNATURE			

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224--142234/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

File No. - N° du dossier PWD-3-36167 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Nom et titre de la personne autorisée à	signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224--142234/A

R.058758.002

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwd005

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS

E0224-142234/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.058758.002

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-3-36167

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - FORMULAIRE D'ATTESTATION D'ASSURANCE

(2 pages)

Légende: Texte en vert = Contrats de 100 000 \$ et plus

Texte en rouge = Contrats de 25 000 \$ à 100 000 \$

Texte en bleu = texte à éditer/supprimer par l'agent d'approvisionnements

Texte en fuchsia = Notes à l'agent d'approvisionnements (a supprimer)

Travaux publics et

Public Works and

Services gouvernementaux

Canada

Canada



ATTESTATION D'ASSURANCE Page 1 of 2

			_	$\overline{}$		1		_		_	_				
Signature	Nom de la personne autorisée à signe	J'ameste que les polices ci-dessus (comprennent les garantles et dispo		□ Responsabilité aérienne	☐ Responsabilité maritime	☐ Responsabilité poliution des entreprises	☑ Assurance des chantiers / Risques d'installation	Responsabilité complémentaire/excéd.	Responsabilité civile des entreprises		Genre d'assurance (Exigé lorsque coché)	Assuré additionnel Sa majesté la Reine du chef du	Nom de l'assuré (Entrepreneur)	Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent	Installations d'entreposage d'équipe
	Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier)	J'ameste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.									Compagnie et N° de la police	Assuré additionnel Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouv		agent	Installations d'entreposage d'équipement d'eau salée, Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest, St. John's (Terre-Neuve)
	agent, courtier)	ns le cadre de leur Attestation d'assu									Date d'effet J/M/A	tre des Travaux	Adresse (Nº, rue)	Adresse (Nº, rue)	ches de l'Atlantic
		e activités d'assura rance, incluant le p									Date d'expiration J/M/A	publics et des Se	ше)	ue)	lue nord-ouest, St.
Date	Numé	nce au Canada et que cer réavis d'annulation ou de		40	40	*	40	40	45	Par sinistre		rvices gouvernementaux	Ville	Ville	John's (Terre-Neuve)
J/M/A	Numéro de Téléphone	da et que ces polices sont présenteme lation ou de réduction de garantie.		☐ Par incident ☐ Par événement		☐ Par Incident ☐ Par événement		40	49	Global général annuel	Plafonds de garantie	X	Province	Province	N de contrat. E0224-142234 N° de projet R.058758.002
		nt en vigueur,		Global		Global \$		5	49	Global - Risque après travaux			Code Postal	Code postal	

Legende

Texte en vert = Contrats de 100 000 \$ et plus Texte en bleu = texte à éditer/supprimer par l'agent d'approvisionnements Texte en rouge = Contrats de 25 000 \$ à 100 000 \$ Texte en fuchsia = Notes à l'agent d'approvisionnements (a supprimer)

Généralités

d'assurance correspondant de cette page-ci. inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance doivent être en vigueur et doivent Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation

majesté la Reine du chef du Canada représentée doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa gouvernementaux. par le Ministre des Travaux publics et des Services Les polices doivent assurer l'entrepreneur et

de la garantie d'assurance. d'annulation de l'assurance ou de toute réduction préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas avenant prévoyant la transmission au Canada d'un Les polices d'assurance doivent comprendre un

la police doit s'appliquer à chaque assuré de la Sans augmenter la limite de responsabilité, la police distincte avait été émlse à chacun d'eux. même manière et dans la même mesure que si une la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, police doit couvrir toutes les parties assurées dans

Responsabilité pollution des entreprises

1 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant le platond global. responsabilité ne doit pas être inférieure à contrat de cette nature; toutefois, la limite de équivalant à celui habituellement fixé pour un La limite de responsabilité doit avoir un plafond

Responsabilté civile des entreprises

demière publication du formulaire BAC 2100 substantiellement inférieure à la garantie foumie par la La garantie d'assurance fournie ne doit pas être

ទិល្ខិ d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis: La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion

- Dynamitage.
- Battage de pieux et travaux de caisson.
- Reprise en sous-œuvre.
- non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré. toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant

5 police doit comporter:

- <u>a</u> un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- par année d'assurance, si le contrat d'assurance est un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ assujetti à une telle limite.

<u>5</u>

೦ moins 5 000 000 \$. un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au

excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds Une assurance responsabilité complémentaire ou obligatoires.

Responsabilité maritime

collision et de pollution. d'assurance protection et indemnisation mutuelle et doit comprendre une responsabilité additionnelle en matière de La garantie d'assurance doit être fournie par une police

la province ayant juridiction sur ces employés. membres d'équipage, s'ils ne sont pas couverts par maritime, L.C. 2001, ch. 6. La protection doit comprendre les aux llmites fixées par la Loi sur la responsabilité en matière avec un marché fixe, et le montant ne doit pas être inférieur L'assurance doit être souscrite auprès d'un membre du groupe international de sociétés d'assurance mutuelle, ou assurance contre les accidents du travail du territoire ou de

gouvernementaux Canada, relativement à toute perte ou Canada, représenté par Travaux publics et Services La police doit renoncer à tout droit de subrogation contre le dommage au navire, peu en importe la cause.

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 of 2

Assurance des chantiers / Risques d'installation

BAC 4042 et BAC 4047 la garantie foumle par la plus récente édition des formulaires La garantie d'assurance foumie ne doit pas être inférieure à

projet est destiné à son achèvement. du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation

cyber et le terrorisme. occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant

refléter la valeur révisée du contrat. des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel somme de la valeur du contrat plus la valeur déciarée (s'il et équipement foumi par le Canada sur le chantier pour être La police doit avoir un plafond qui n'est pas Inférieur à la ncorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur

directives du Canada conformément à la CG10.2, vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en

« Indemnité d'assurance »

des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2). https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/quide-

Responsabilité aérienne

blessures subies par les passagers) et les dommages matériels d'un montant minimum de 5 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant le plafond global aérienne pour les blessures corporelles (y compris les La garantie d'assurance doit inclure la responsabilité